

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04548

Numéro SIREN : 538 787 912

Nom ou dénomination : A.R.T

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/028329

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	33 838	28 194	5 643	14 123	8 480	60.04
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	138 688	60 806	77 882	83 449	5 566	6.67
	Immobilisations en cours	1 100		1 100	1 100		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	8 472		8 472	2 332	6 140	263.33
	Total II	182 097	89 000	93 097	101 004	7 907	7.83
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 124 059		1 124 059	1 074 099	49 960	4.65
	Autres créances	701 248		701 248	1 036 520	335 273	32.35
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	116 478		116 478	127 628	11 150	8.74
	Total III	1 941 785		1 941 785	2 238 247	296 462	13.25
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 123 882	89 000	2 034 882	2 339 251	304 369	13.01

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros %	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	131 600	131 600		
	Report à nouveau	667 200	45 401	712 601	NS
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	645 782	712 601	66 819	9.38
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 126 382	480 600	645 782	134.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	2 750	162 750	160 000	98.31
	Provisions pour charges	15 967	12 364	3 603	29.14
	Total III	18 717	175 114	156 397	89.31
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants		10 124	10 124	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	1 084 690	513 982	570 708	111.04
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	625 283	691 708	66 425	9.60
	Dettes fiscales et sociales	1 373 769	1 383 780	10 012	0.72
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	58 807	45 144	13 662	30.26
	Total IV	3 142 547	2 644 737	497 810	18.82
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 142 547	2 644 737	497 810	18.82
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 034 882	2 339 251	304 369	13.01

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 142 547

2 644 737

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	7 608 426		7 608 426	7 197 697	410 729	5.71
Chiffre d'affaires NET	7 608 426		7 608 426	7 197 697	410 729	5.71
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			61 995	22 770	39 225	172.27
Autres produits			2 682	2	2 680	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			7 673 103	7 220 469	452 634	6.27
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 560 876	2 282 970	277 906	12.17
Impôts, taxes et versements assimilés			165 587	190 029	24 442	12.86
Salaires et traitements			3 831 690	3 882 168	50 478	1.30
Charges sociales			1 449 855	1 470 020	20 165	1.37
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 895	19 082	2 813	14.74
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			3 603	9 774	6 171	63.14
Autres charges			800	10	789	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			8 034 306	7 854 054	180 252	2.30
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			361 203	633 585	272 382	42.99
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		69	69	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		69	69	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	12 912	6 123	6 789	110.87
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	12 912	6 123	6 789	110.87
2. Résultat financier (V-VI)	12 912	6 054	6 858	113.28
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	374 115	639 639	265 524	41.51
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 840	1 075	4 765	443.46
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	160 000		160 000	
Total VII	165 840	1 075	164 765	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	437 507	71 287	366 220	513.73
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		2 750	2 750	100.00
Total VIII	437 507	74 037	363 470	490.93
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	271 667	72 962	198 705	272.34
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	7 838 943	7 221 612	617 330	8.55
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 484 725	7 934 214	550 511	6.94
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	645 782	712 601	66 819	9.38

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

12 264

6 123

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2019 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : - 480 600
- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : - 645 782
- Capitaux Propres à la clôture : - 1 126 382

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	611 227
Total	611 227

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 126
Dettes fiscales et sociales	1 158 365
Autres dettes	58 807
Total	1 375 298

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	116 478
Total	116 478

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions é la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	7 608 426
Total	7 608 426

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	7 608 426
Total	7 608 426

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	84
Total	88

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	12 912	
Dont entreprises liées	12 264	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 930 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7 930

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2019, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 15 217 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 751 € est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
52 à 59 ans	6 à 13 ans	15 217
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		15 217

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 2%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2019

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	160 000	78750000
- LITIGES PRUD'HOMAU	5 840	77180000
Total	165 840	
Charges exceptionnelles		
- IND TRANSACTION/RUPTURE/LICENCIEMENT	315 019	67180000
- CONTRAVENTIONS	2 782	67120000
- CHARGES EXCEPT / CLIENT	114 513	67180000
- HONORAIRES LITIGES PRUD'HOMAU	5 193	67180000
Total	437 507	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	25 008
REFACTURATIONS FORMATIONS	12 857
AUTRES	24 130
Total	61 995

A.R.T

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros

Siège social : 106 Avenue Tolosane 31520 Ramonville Saint-Agne

R.C.S. Toulouse B 538 787 912

AFFECTATION DU RÉSULTAT – EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020

Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter la perte de 645.782 € de la manière suivante :

- en totalité au poste de report à nouveau débiteur qui passe ainsi de (667.200) € à (1.312.982) €.

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Le Président
Didier Montegut





A.R.T.

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.R.T.

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.R.T.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.R.T. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 10 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 17 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	33 838	28 194	5 643	14 123	8 480	60.04
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	138 688	60 806	77 882	83 449	5 566	6.67
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations en cours	1 100		1 100	1 100		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	8 472		8 472	2 332	6 140	263.33
	Total II	182 097	89 000	93 097	101 004	7 907	7.83
Comptes de Régularisation	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 124 059		1 124 059	1 074 099	49 960	4.65
	Autres créances	701 248		701 248	1 036 520	335 273	32.35
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	116 478		116 478	127 628	11 150	8.74
	Total III	1 941 785		1 941 785	2 238 247	296 462	13.25
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 123 882	89 000	2 034 882	2 339 251	304 369	13.01

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	131 600	131 600		
	Report à nouveau	667 200	45 401	712 601	NS
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	645 782	712 601	66 819	9.38
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 126 382	480 600	645 782	134.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	2 750	162 750	160 000	98.31
	Provisions pour charges	15 967	12 364	3 603	29.14
	Total III	18 717	175 114	156 397	89.31
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants		10 124	10 124	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	1 084 690	513 982	570 708	111.04
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	625 283	691 708	66 425	9.60
	Dettes fiscales et sociales	1 373 769	1 383 780	10 012	0.72
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	58 807	45 144	13 662	30.26
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	3 142 547	2 644 737	497 810	18.82
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 034 882	2 339 251	304 369	13.01

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 142 547

2 644 737

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	7 608 426		7 608 426	7 197 697		410 729	5.71
Chiffre d'affaires NET	7 608 426		7 608 426	7 197 697		410 729	5.71
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			61 995	22 770		39 225	172.27
Autres produits			2 682	2		2 680	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			7 673 103	7 220 469		452 634	6.27
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 560 876	2 282 970		277 906	12.17
Impôts, taxes et versements assimilés			165 587	190 029		24 442	12.86
Salaires et traitements			3 831 690	3 882 168		50 478	1.30
Charges sociales			1 449 855	1 470 020		20 165	1.37
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 895	19 082		2 813	14.74
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			3 603	9 774		6 171	63.14
Autres charges			800	10		789	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			8 034 306	7 854 054		180 252	2.30
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			361 203	633 585		272 382	42.99
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			69		69	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V			69		69	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	12	912	6	123	6 789	110.87
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	12	912	6	123	6 789	110.87
2. Résultat financier (V-VI)	12	912	6	054	6 858	113.28
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	374	115	639	639	265 524	41.51
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5	840	1	075	4 765	443.46
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	160	000			160 000	
Total VII	165	840	1	075	164 765	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	437	507	71	287	366 220	513.73
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			2	750	2 750	100.00
Total VIII	437	507	74	037	363 470	490.93
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	271	667	72	962	198 705	272.34
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	7	838 943	7	221 612	617 330	8.55
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8	484 725	7	934 214	550 511	6.94
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	645	782	712	601	66 819	9.38

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

12 264

6 123

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Comme indiqué sur l'annexe des comptes consolidés qui peut être retranscrit globalement sur l'annexe des comptes sociaux :

La crise sanitaire liée à la survenance marquée de l'épidémie de Covid-19 a des conséquences tant sur le plan humain, social, organisationnel et économique à travers le monde entier.

Le gouvernement français, depuis le 16 mars 2020, a pris des mesures fortes s'imposant à tous les individus et acteurs de la vie sociale et économique de notre pays, par la mise en place d'un confinement approprié bouleversant les habitudes.

La société depuis cette date anticipe, au mieux des derniers éléments en sa possession partagés avec les différents opérateurs et donneurs d'ordre, une baisse d'activité se situant entre 55 % et 65 % sur l'année 2020 suivie d'une reprise à 70% en 2021, en espérant un retour quasi à la normale sur le courant 2022.

Notre objectif est de sécuriser les emplois du Groupe en maximisant notre plan de charge sur nos ressources internes tout en privilégiant les possibilités de télétravail pour les métiers concernés et dans le plus grand respect des gestes barrières et de protection sanitaire de nos salariés.

Nous avons recours aux différents dispositifs mis en place et impulsés par le gouvernement français :

- Activité partielle, avec jusqu'à 77% des 4477 salariés concernés au mois d'avril.

Le dispositif a été maintenu sur les mois de mai à juillet.

- Encaissement par le groupe d'un Prêt garanti par l'Etat délivré par le LCL, la BNP et le CIC pour un montant total de 45 m€.

- Moratoire des paiements des charges sociales pour la partie exclusive de la part patronale

- Moratoire partiel sur la TVA

- Moratoire relatif aux prélèvements des échéances des prêts et crédits-baux

Enfin, nous n'avons pas constaté d'évolution significative du montant de nos créances échues non réglées. Nos prévisions budgétaires ont été construites sur les hypothèses de reprise progressive du trafic aérien indiquées ci-avant, mais également d'un maintien du dispositif de chômage partiel ainsi que de sa prise en charge par l'Etat jusqu'en décembre 2020.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation. A la date d'arrêté des états financiers 2019 par le Président, le

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

le 10 septembre 2020, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité ou du groupe à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2019 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Capitaux Propres à l'ouverture : - 480 600
- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : - 645 782
- Capitaux Propres à la clôture : - 1 126 382

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	611 227
Total	611 227

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 126
Dettes fiscales et sociales	1 158 365
Autres dettes	58 807
Total	1 375 298

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	116 478
Total	116 478

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	7 608 426
Total	7 608 426

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	7 608 426
Total	7 608 426

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	84
Total	88

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	12 912	
Dont entreprises liées	12 264	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2019, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 15 217 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 751 € est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
52 à 59 ans	6 à 13 ans	15 217
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		15 217

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 1%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2018

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	160 000	78750000
- LITIGES PRUD'HOMAU	5 840	77180000
Total	165 840	
Charges exceptionnelles		
- IND TRANSACTION/RUPTURE/LICENCIEMENT	315 019	67180000
- CONTRAVENTIONS	2 782	67120000
- CHARGES EXCEPT / CLIENT	114 513	67180000
- HONORAIRES LITIGES PRUD'HOMAU	5 193	67180000
Total	437 507	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	25 008
REFACTURATIONS FORMATIONS	12 857
AUTRES	24 130
Total	61 995

Désignation de l'entreprise : ART										Néant		*						
CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations											
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		D8	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II			1			3							
							KD	33 838		KE	D9							
											KF							
CORPORELLES	Terrains						KG			KH	KI							
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ			KK	KL							
							KM			KN	KO							
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KP			KQ	KR							
							KS			KT	KU							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KV	105 749		KW	KX							
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KY			KZ	LA							
		Matériel de transport *					LB	25 090		LC	LD							
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LE			LF	LG							
		Emballages récupérables et divers *					LH	1 100		LI	LJ							
	Immobilisations corporelles en cours						LK			LL	LM							
	Avances et acomptes						LN	131 939		LO	LP							
	TOTAL III										7 849							
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G			8M	8T							
	Autres participations						8U			8V	8W							
	Autres titres immobilisés						1P			1R	1S							
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	2 332		1U	1V							
	TOTAL IV						1Q	2 332		1R	1S							
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	168 109		0H	0J							
											13 989							
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence										
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		IN															

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ART

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	19 714	PF	8 480	PG		PH	28 194
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	36 085	QE	10 274	QF	0	QG	46 359
immobilisations	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	11 305	QM	3 141	QN	(1)	QO	14 447
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	47 391	QV	13 415	QW	(0)	QX	60 806
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	67 105	ØP	21 895	ØQ	(0)	ØR	89 000

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement	M9	N1		N2			N3	N4		N5		N6	
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7	N8		P6			P7	P8		P9		Q1	
TOTAL II													
Terrains	Q2	Q3		Q4			Q5	Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1		R2			R3	R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8			S1	S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6			S7	S8		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5			T6	T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2			U3	U4		U5		U6	
	Matériel de transport	U8		U9			V1	V2		V3		V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7			V8	V9		W1		W2	
	Emballages récup.et divers	W4		W5			W6	W7		W8		W9	
TOTAL III	X2	X3		X4			X5	X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM					NO	
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total généralnon ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total généralnon ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total généralnon ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ART										Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR			
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	12 364	4Y	3 603	4Z		5A	15 967		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	162 750	5W		5X	160 000	5Y	2 750		
	TOTAL II	5Z	175 114	TV	3 603	TW	160 000	TX	18 717		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D		
		- corporelles	6E		6F		6G		6H		
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5		
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X		
		- autres immobilisations financières(1)*	O6		O7		O8		O9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S			
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A			
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	175 114	UB	3 603	UC	160 000	UD	18 717	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	3 603	UF						
	- financières		UG		UH						
	- exceptionnelles		UJ		UK	160 000					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.									10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : ART

31/12/2019

[illegible]

8

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2019

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ART

Néant ☐ *

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

UL

UP

UT

UM

UR

UV

UN

US

UW

8 472

(0)

8 472

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation
prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

Charges constatées d'avance

TOTAUX

VA

UX

ZI

UY

UZ

VM

VB

VN

VP

VC

VR

VS

VT

VD

VE

VF

1 124 059

1 124 059

39 588

39 588

142 228

142 228

517 328

517 328

2 103

2 103

116 478

116 478

1 950 257

1 941 785

8 472

RENOIS

(1)

Montant - Prêts accordés en cours d'exercice
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

VD

VE

VF

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Montant brut

1

A 1 an au plus

2

A plus d'1 an et 5 ans au plus

3

A plus de 5 ans

4

Emprunts obligataires convertibles (1)

Autres emprunts obligataires (1)

Emprunts et dettes
auprès des
établissements
de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

à plus de 1 an à l'origine

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

Fournisseurs et comptes rattachés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et
autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Groupe et associés (2)

Autres dettes (dont dettes relatives à des
opérations de pension de titres)

Dette représentative de titres empruntés
ou remis en garantie *

Produits constatés d'avance

TOTAUX

7Y

7Z

VG

VH

8A

8B

8C

8D

8E

VW

VX

VQ

8J

VI

8K

ZZ

8L

VY

VJ

VK

2 815

2 815

625 283

625 283

816 306

816 306

532 650

532 650

10 814

10 814

13 998

13 998

1 081 875

1 081 875

58 807

58 807

3 142 547

3 142 547

RENOIS

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

VJ

VK

(2)

Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

VL

Dossier N° ART en Euros.